

AFFAIRE N° : 11.

OBJET : Opérations de logements très sociaux :

- Hauts de Moufia I
- Hauts de Moufia II
- MAMBOLOS.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibérations en date du 26/8/78, 21/12/79, vous m'avez autorisé à mettre sur pied les opérations de LTS Hauts de Moufia I, Hauts de Moufia II, Mambolos et à déléguer à la SIDR la conduite d'opération.

Ces opérations sont au stade de l'Avant Projet Sommaire (A.P.S).

Actuellement, en raison des difficultés techniques, aménagement de la ZAC de Moufia, (lieu d'implantation de l'opération les MAMBOLOS) il s'avère nécessaire de changer de conducteur d'opération, et ce compte tenu de l'aménageur de la ZAC de Moufia.

Je vous demande par conséquent de :

M'autoriser à confier à la SEDRE la conduite d'opération pour le groupe "Les MAMBOLOS".

Par ailleurs, en raison du stade de l'étude de ces opérations, je vous demande :

1°) de m'autoriser, pour les bâtiments à passer des marchés négociés avec les équipes "concepteur entreprise" qui ont été agréés suite au concours organisé par la DDE et cela conformément à l'article 312 bis du code des Marchés Publics ou de lancer une procédure d'appel d'offres :

2°) de m'autoriser à lancer des appels d'offres ou des consultations d'entreprise pour la réalisation des VRD correspondants et à passer des marchés avec les entreprises présentant les offres les plus avantageuses.

Je mets la question aux voix.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

LE MAIRE - Il s'agit de changer de conducteur des opérations, c'est-à-dire de transférer de la SIDR à la SEDRE qui est chargée d'aménager toute la zone. C'était gênant d'avoir deux organismes sur le même terrain. C'est une délibération de principe, qui permettra de lancer les opérations, mais cela reviendra devant vous, pour l'examen en détail de chacune d'entre elles.

Mise aux voix, la question EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

VO - St Denis le 27 Novembre 1980

P/le Préfet,

Le Secrétaire Général

Signé : Daniel CULTRAY

Pour copie certifiée conforme

P/le Préfet le chef de bureau délégué

Yves LACROIX